



Comptes-rendus d'ouvrages

COMPTE-RENDU D'OUVRAGE

CHEVALIER Sophie (dir.), 2015. Anthropology at the Crossroads. The View from France

CHEVALIER Sophie (dir.), 2015. *Anthropology at the Crossroads. The View from France*. London, Sean Kingston Publishing.

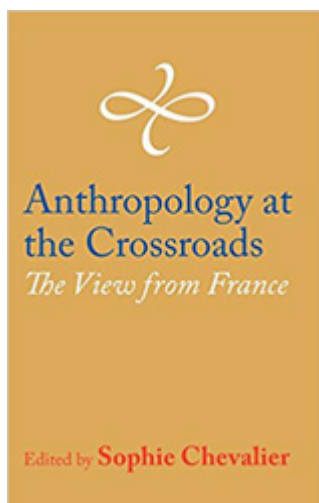
Sophie Corbillé

URL: <https://www.ethnographiques.org/2017/Corbille>

ISSN : 1961-9162

Sommaire

- Une structure qui permet de circuler aisément dans la discipline
- The view from France, depuis Londres
- Bibliographie



En 2011, le Royal Anthropological Institute décida d'organiser une série de conférences sur les traditions nationales en anthropologie. C'est avec le contexte français que le cycle s'ouvre, confiant à l'anthropologue Sophie Chevalier le soin d'organiser le « French anthropology day » (4 novembre 2011, Institut français de Londres) et l'édition du volume qui en rend compte, intitulé *Anthropology at the Crossroads. The View from France*.

L'ouvrage réunit six contributions d'anthropologues. C'est évidemment peu pour parler de « l'anthropologie française ». Mais comme l'explique Sophie Chevalier dans son introduction, ce volume ne vise pas à faire « un inventaire objectif » de la discipline (p. 1), mais à comprendre ses spécificités, alors que celle-ci prend part à un monde désormais globalisé dans lequel la France a perdu sa centralité. Si l'anthropologie française sait ce qu'elle doit à ses prédécesseurs, elle se caractérise aussi, souligne-t-elle, par sa capacité à s'interroger sur son histoire et sa diversité ainsi que sur les enjeux de notre monde contemporain (p. 2). Autant d'éléments que cet ouvrage propose d'explorer à partir du « point de vue » de ces six chercheurs, des débats auxquels ils prennent part et de leurs engagements intellectuels et institutionnels.

Cette façon d'aborder la discipline, ainsi que le ton très libre que Sophie Chevalier donne en introduction, font certainement la richesse et l'intérêt de cet ouvrage qui se distingue des manuels qui cherchent à asseoir une posture objective pour faire l'histoire de l'anthropologie et en dresser un panorama. Dans cet ouvrage, les paroles sont incarnées et les textes vivants, rappelant qu'une discipline est constituée de personnes qui s'inscrivent dans une histoire et dans des relations de filiation, et d'acteurs qui exercent au sein d'institutions diverses, débattent, portent des convictions et partagent l'attachement qu'ils ont pour leurs objets et leurs terrains.

Une structure qui permet de circuler aisément dans la discipline

Les sept chapitres sont organisés de telle sorte que le lecteur prend connaissance progressivement de l'anthropologie en France, de son histoire, ses acteurs et ses enjeux actuels. Au fil des textes, il pourra repérer des éléments partagés par les chercheurs, mais il comprendra aussi que le champ n'est pas unifié, et que des divisions et des débats persistent, présentés parfois explicitement, parfois entre les lignes.

L'intérêt de l'ouvrage tient aussi à la logique d'ensemble qui articule et fait dialoguer les contributions.

Le premier chapitre, « Anthropology in France today. A view from within » (Sophie Chevalier et Emmanuelle Lallement), décrit l'anthropologie en France aujourd'hui, organisée autour d'objets de recherche, de méthodologies, d'institutions et d'enseignants et/ou chercheurs dont les statuts varient. Ce champ est bien vivant mais il fait face à de nombreux enjeux liés aux réformes de l'Etat et européennes, aux évolutions des sociétés (la fin des empires coloniaux, l'émergence de nouvelles puissances, la globalisation, etc.) et aux transformations des sciences sociales (par exemple l'affaiblissement des grands courants théoriques). Parmi ceux-ci, les auteures insistent sur la formation des étudiants, la réflexion à propos des objets et des méthodologies et le maintien de l'anthropologie en tant que discipline instituée. Si plusieurs éléments peuvent être inquiétants, elles soulignent le travail mené ces dernières années pour renforcer l'institutionnalisation de la discipline (par exemple la création de l'AFEA et l'organisation de son premier congrès en 2011 dont le titre « Connaissance No(s) Limit(es) » invite à l'optimisme), et la diversité des recherches qui montrent que les anthropologues français ont développé de nouvelles thématiques et ont pris acte de la globalisation. Peut-on pour autant définir l'anthropologie française par une identité ? Constatant la disparition des courants théoriques forts, les auteures préfèrent souligner les différentes approches qui coexistent : 1) « celle qui cherche à comprendre les propriétés sociales et culturelles d'un groupe, à travers l'analyse de l'articulation des actions individuelles avec les structures collectives » ; 2) celle qui a abandonné « la notion de structure sociale pour s'intéresser davantage aux pratiques communes que partagent les individus » ; 3) celle enfin qui analyse « les relations entre humains et non-humains » (p. 22). Pour finir, ce texte rappelle que l'anthropologie existe aussi en dehors du monde académique, portée par des associations où de nombreux anthropologues exercent et diffusent l'anthropologie en tant que « regard singulier sur le monde » et l'ethnologie comme « manière d'essayer de le comprendre ».

Dans le chapitre 2 - « Lévi-Strauss and his heirs » -, Emmanuel Désveaux revient sur l'héritage de l'un des pères fondateurs de l'anthropologie française, Claude Lévi-Strauss (CLS), et sur deux de ses héritiers intellectuels et institutionnels : Françoise Héritier et Philippe Descola. Dans cette contribution, l'auteur met tout d'abord en évidence qu'une discipline se construit en érigeant des pères fondateurs et des héritiers qui agissent de manière ambivalente, revendiquant et contestant « le maître » et son héritage. Cela apparaît clairement, explique Désveaux, chez Descola (2004) qui a d'abord réfuté la dichotomie nature/culture, pour ensuite la réinterpréter et ainsi revendiquer l'héritage de CLS. Quant à Françoise Héritier, après s'être présentée comme une héritière (1981), elle semble au contraire remettre en cause la perspective de CLS : en proposant le concept d'« inceste de second type » qui repose sur l'idée de substance, elle réintroduit en effet la biologie comme facteur explicatif de la parenté. A la lecture du texte, le lecteur comprend que la fabrication des figures fondatrices et des héritiers constitue sans aucun doute une partie de ce qu'est *faire* de la recherche. Le second intérêt de l'article est la lecture proposée des deux Lévi-Strauss, chacun correspondant à une période de sa vie. Le premier, celui des *Structures élémentaires de la parenté*, affirme la primauté des relations de parenté et de l'échange matrimonial sur l'organisation sociale des sociétés. Le second, dont

l'auteur se sent plus proche, est celui des *Mythologiques*, une période où CLS « parle plus d'astronomie, de botanique et de zoologie que d'organisation sociale (à quelques exceptions près) » (p. 42) et essaie de comprendre les productions mythologiques produites par les sociétés amérindiennes. Si CLS semble discerner à travers ces cas américains la preuve de l'universalité du fonctionnement de l'esprit humain, l'auteur y voit « une illusion » et « l'ultime tentation de produire des généralisations universelles ». On aurait là en effet avant tout un travail d'américaniste (voir Désveaux, 2001). Que reste-t-il aujourd'hui de la pensée de CLS se demande-t-il en conclusion ? Non seulement la pensée structuraliste a été remise en cause (même si, comme il le propose, CLS n'était peut-être pas si structuraliste que cela), mais surtout de nombreux anthropologues n'ont eu de cesse de critiquer sa pensée, comme pour mieux asseoir ce qu'il appelle une « anthropologie post-Lévi-Straussienne ». Des critiques dont l'auteur regrette qu'elles soient rarement fondées sur une lecture sérieuse, mais qui jouent selon lui, et de manière paradoxale, un rôle important, puisque « finalement, le vrai héritage du vieux maître reposerait sur le rejet répété de sa pensée » (p. 44). Et de conclure qu'en l'état, l'anthropologie française peut difficilement se revendiquer d'une quelconque originalité, sa seule spécificité étant d'être écrite en français.

Sans transition, pourrait-on dire, Michel Agier revient dans le chapitre 3 « sur le tournant contemporain » de l'anthropologie française, notamment sous l'impulsion de Marc Augé (1994), mais aussi avant lui de Georges Balandier (1955) et de Gérard Althabe (1990) (« The contemporary turn of anthropology. (Still) endeavouring to understand the world around us »). Pour l'auteur, cette anthropologie se caractérise par l'affirmation d'une approche pragmatique qui cherche à observer et à analyser le pourquoi et le comment des actions des individus ici et maintenant (autrement dit en situation), plus qu'à produire des portraits et des herméneutiques des cultures des autres. D'où l'importance du terrain et de la réflexivité nécessaires à la réalisation de ce projet intellectuel. L'auteur revient d'abord sur le contexte, les changements de paradigmes et les débats, notamment aux Etats-Unis, qui ont permis, à partir de la fin des années 70, le développement de cette anthropologie en France. Puis il montre comment ce moment s'est accompagné de nouveaux terrains, notamment en milieu urbain (par exemple Colette Petonnet en région parisienne, 1979), et de nouveaux thèmes de recherche sur le développement, les migrations ou le travail. Il rappelle enfin que « l'anthropologie du contemporain » s'est construite sur le rejet de l'idée de « grand partage » qui n'est pertinente ni d'un point de vue théorique, ni d'un point de vue pratique. Cela a permis le renouvellement de la réflexion sur les identités qui sont désormais analysées comme des constructions dans une situation donnée, et non comme des entités héritées. L'auteur conclut sur l'un des enjeux forts, à ses yeux, de l'anthropologie, à savoir la prise en compte de la subjectivité des individus et « des contextes et processus (...) des langages de l'émancipation dans un monde globalisé et d'une hypermodernité instable » (p. 58).

Sophie Chevalier s'interroge ensuite sur « l'anthropologie chez soi », une expression qui renvoie historiquement « au grand partage » du monde et des disciplines (chap. 4. « The rise and fall of French 'anthropology at home' (with some references to Britain) »). Par une approche comparative entre la France et la Grande-Bretagne que l'auteure connaît bien (voir notamment Chevalier, Edwards et Macdonald, 2007), Sophie Chevalier

montre d'abord que l'histoire de « l'anthropologie chez soi » est liée à celle de « l'anthropologie exotique », mais aussi à celle de la sociologie, de l'histoire et de la géographie. En fonction du contexte, les définitions, les relations et les hégémonies entre ces sciences sociales varient. Elle est aussi marquée, tout comme l'anthropologie exotique, par une dimension politique importante. En France, « l'anthropologie chez soi », qui s'est développée dès la fin du XIXe siècle, a en effet accompagné la construction de l'Etat-Nation, de la citoyenneté républicaine et d'une certaine idée de l'identité nationale (voir Segalen, 2013). Enfin, l'auteure souligne le rôle joué par deux institutions, le Musée National des Arts et Traditions Populaires (MNATP) qui a financé de nombreuses enquêtes collectives sur la France rurale et la Mission du Patrimoine Ethnologique qui, à partir des années 80, a encouragé des recherches sur les pratiques sociales contemporaines. Les ethnologues commencent alors à s'intéresser à la ville, au travail ou aux questions ethniques. Dans la dernière partie du texte, Sophie Chevalier note qu'on assiste depuis plusieurs décennies à un rapprochement entre les branches « exotique » et « domestique » de la discipline, notamment avec l'introduction des thèmes classiques de l'anthropologie dans les enquêtes menées en France : la sorcellerie (Favret Saada, 1977), le temps et l'histoire (Zonabend, 1980) ou encore la parenté (Fine, 1998 ; Porquieres, 2009). Au regard des évolutions qu'ont connues les sociétés et les disciplines, il n'y aurait donc plus de raison de faire de l'anthropologie chez soi un champ particulier. Néanmoins, à la lecture des trois premiers textes de l'ouvrage, le lecteur comprend que la discipline n'est pas un espace homogène, et que la distinction entre les chercheurs qui travaillent exclusivement dans des lieux « exotiques » et les autres perdure parfois, de manière plus ou moins explicite.

Benoît de l'Estoile revient ensuite sur la place des musées dans la discipline (chap. 5. « Can French Anthropology outlive its Museums ? Notes on a changing landscape »). Il montre d'abord comment les deux musées « fondateurs », le Musée de l'Homme et le MNATP, ont non seulement participé à l'institutionnalisation de la discipline, mais aussi à la diffusion d'un modèle épistémologique lié au paradigme naturaliste qui repose sur la primauté de la collecte de données et le principe de division du travail. Une vision, rappelle l'auteur, qui contraste avec « la révolution ethnographique » proposée par Malinowski. Elle aurait néanmoins influencé un temps la discipline en France, avec d'un côté les « ethnographes » et de l'autre les « anthropologues-philosophes ». A partir des années 90, ces deux « musées-laboratoires », portés davantage par l'activité de recherche que d'exposition, ont connu un lent déclin lié à plusieurs facteurs, dont la crise du paradigme naturaliste. Cela a conduit à leur fermeture et à la création de nouveaux musées, suscitant de vifs débats entre anthropologues : le Musée du quai Branly et le MuCEM. L'auteur montre que tous deux témoignent d'un glissement : d'un lieu de production d'un savoir, ils sont devenus « des lieux de la culture de masse et du système des loisirs ». D'où la place de l'architecture, des « managers culturels et artistiques » et des acteurs de la « communication ». C'est ce que l'auteur appelle le « musée post-ethnographique ». Il conclut en soulignant que si la mort de ces deux musées ne signe pas celle de l'anthropologie française, il manque aujourd'hui, dans ces lieux, une réflexion sur les héritages historiques et coloniaux et leurs traitements en contexte post-colonial. Cette réflexion est cependant menée par des anthropologues qui ont choisi comme objet de recherche les musées, un champ récent mais dynamique de la discipline

(Blanckaert, [1997](#); de L'Estoile, [2007](#); Debary et Roustan, [2012](#)).

Emmanuelle Lallement se penche ensuite sur l'anthropologie urbaine en France (chap. 6 « Ethnologists and the city. A history of an object and of disciplines »). Dans ce texte, on voit à nouveau l'importance de certaines figures dans l'affirmation, à partir des années 70 et 80, de cette « branche » de la discipline, qui a par ailleurs fortement contribué à l'essor de « l'anthropologie du contemporain » : Colette Pétonnet, Jacques Gutwirth, Gérard Althabe, Michèle de La Pradelle, Michel Agier et, plus tôt, Georges Balandier. Contrairement aux Etats-Unis ou à la Grande-Bretagne, les anthropologues français ont donc tardé à se donner des terrains urbains. Et quand ils le faisaient, note l'auteure, c'était souvent pour intéresser aux marges et aux populations immigrées. Cela tiendrait au poids de la tradition et à la demande publique qui a longtemps vu la ville comme un « problème ». Emmanuelle Lallement note cependant que l'anthropologie urbaine est aujourd'hui très dynamique et qu'elle réunit des chercheurs qui travaillent sur des villes diverses, en France (par exemple de Saint Pierre, [2002](#)) et à l'étranger (Mermier, [2010](#) ou Chevalier, [2012](#)), et selon des approches différentes visant à faire une anthropologie « dans » la ville (La Pradelle, [2000](#)), « de » la ville (Milliot, [1997](#)) et/ou « d'une » ville (Raulin, [1997](#); Monjaret, [2012](#)). Enfin, à partir de la présentation de ses recherches sur Paris (entre autres [2010](#)), elle montre comment celles-ci permettent de réfléchir « aux modes de production de l'urbain », et cela dans un contexte caractérisé par la circulation des individus et des imaginaires entre villes. La ville apparaît donc comme un espace où les anthropologues peuvent à la fois exercer pleinement leur savoir et leur pratique et réfléchir aux enjeux de nos sociétés urbaines, marchandes et globalisées.

L'ouvrage se termine avec l'article d'Anne-Christine Trémon qui revient sur les recherches qu'elle a conduites sur la diaspora chinoise en Polynésie française ([2010](#)) (chap. 7 « Métissage and kinship. Two key concepts in the study of diaspora »). Si les études sur la diaspora sont importantes dans le monde anglo-saxon, elles sont plus modestes en France bien que des sociologues, des historiens et surtout des géographes en traitent. Dans ce texte, l'auteure analyse la question de la diaspora à partir de la parenté qui, rappelle-t-elle, est un élément essentiel de la pratique diasporique. La façon dont elle analyse le sujet (privilégier les pratiques plutôt que les discours et les imaginaires, développer une approche diachronique et s'intéresser à la « morphologie sociale ») doit certainement beaucoup, comme elle le souligne, à l'histoire française de l'anthropologie. L'auteure se penche d'abord sur la notion de « métissage » qui lui permet de rendre compte des catégorisations et des identifications conflictuelles en contexte de changements sociaux et de contacts culturels, soulignant qu'on a autant affaire à des pratiques d'affiliation que de filiation. Puis, grâce à une histoire de la diaspora chinoise en Polynésie française (dans ses dimensions démographique, juridique, géopolitique, économique, culturelle et sociale) et à l'observation des liens tissés entre les différents territoires concernés par la diaspora (en Polynésie française et en Chine notamment), elle montre que la parenté constitue une ressource pour les acteurs en situation diasporique, et qu'elle est à ce titre en partie « flexible ». De même, ses derniers travaux sur la revitalisation des lignages dans une Chine qui se globalise, montrent que la fabrication des lignages évolue, obéissant parfois à une pratique contractuelle (le « lignage contractuel », Zheng, [2001](#)) ou associative (la « parenté agnatique sur un mode associatif »,

Cohen, 1969). En conclusion, elle rappelle l'importance d'analyser la matérialité et l'historicité du phénomène diasporique que seule une enquête de terrain « localisée » permet, même si celle-ci est alors multi-située.

The view from France, depuis Londres

Si l'ouvrage est riche et donne beaucoup d'éléments dans un format relativement serré (150 pages), le lecteur peut avoir deux regrets. Le premier est de ne pas voir apparaître certains sujets centraux (et les chercheurs qui en traitent) de l'anthropologie française. Par exemple le politique, le religieux, les échanges ou encore le corps. L'autre regret est propre à la publication d'actes : les débats qui ont eu lieu entre chercheurs sont absents du volume. Le lecteur ne peut alors qu'imaginer les échanges entre les collègues français mais également avec leurs pairs britanniques et le regard que ces derniers ont pu porter sur cet exposé à plusieurs voix.

Néanmoins, le pari de l'ouvrage (donner à voir « l'anthropologie française ») est réussi : le lecteur découvre, par diverses entrées, l'histoire de la discipline et comprend comment celle-ci éclaire la pratique de l'anthropologie en France aujourd'hui ; et il prend aussi la mesure des réflexions menées depuis les années 80 et 90 qui ont permis de questionner cette histoire et de renouveler les enjeux et les objets de la discipline. Outre la qualité des textes, cela tient peut-être aussi au fait qu'ils ont été écrits pour un colloque se déroulant à Londres à l'initiative d'une institution britannique, permettant aux chercheurs d'exercer une sorte de « regard éloigné » sur leur travail et leur discipline, sans céder au chauvinisme scientifique ni à la critique trop sévère. L'objectif de la conférence n'était d'ailleurs pas, comme le rappellent David Shankland, le directeur du Royal Anthropological Institute, et Sophie Chevalier, de figer l'anthropologie française dans une soi-disante tradition nationale. Aussi, cet ouvrage s'adresse tout autant à ceux qui connaîtraient mal l'anthropologie française (écrits en anglais, les textes circuleront d'autant mieux dans l'espace non francophone), qu'à ceux qui la pratiquent depuis longtemps. Les premiers pourront découvrir les spécificités de la discipline : ses acteurs et ses grandes figures, ses objets, ses institutions, ses changements et ses permanences. Les seconds pourront se rappeler son histoire et les particularités liées au contexte français, et ainsi poursuivre le travail de réflexivité qui exige d'être attentifs à la façon dont, en tant qu'anthropologues, nous construisons nos objets et aux effets de ces choix sur le savoir produit. C'est enfin un ouvrage essentiel pour les étudiants en anthropologie qui deviendront bientôt des chercheurs, des enseignants et plus largement des acteurs de la discipline, au sein de l'espace universitaire ou dans d'autres lieux.

Les traductions de l'anglais ont été faites par l'auteure de ce compte-rendu.

Bibliographie

AGIER M., 1996. « Les savoirs urbains de l'anthropologie », *Enquête, La ville des sciences sociales*. Marseille, Les Editions Parenthèses.

ALTHABLE G., 1998. « Construction de l'étranger dans la France urbaine

- d'aujourd'hui », in Althable G. et M. Selim. *Démarches ethnologiques au présent*. Paris, L'Harmattan.
- ALTHABLE G., 1990. « Ethnologie du contemporain et enquête de terrain », *Terrain. Carnet du patrimoine ethnologique*, 14, pp. 126-131.
- AUGE M., 1994. *Pour une anthropologie des mondes contemporains*. Paris, Aubier.
- BALANDIER G., 1955. *Sociologie actuelle de l'Afrique Noire*. Paris, PUF.
- BLANCKAERT C., 1997. « Collecter, observer, classer », in Blanckaert C., C. Cohen, P. Corsi et J.L. Fisher (dir.). *Le Muséum au premier siècle de son histoire*. Paris, Editions du Muséum.
- CHEVALIER S., EDWARDS J. et MACDONALD S. (dir.), 2007. *Ethnologie française*. « Grande Bretagne. Anthropology at home », XXXVII(2).
- CHEVALIER S., 2012. « Comment partager les mêmes espaces ? Les classes moyennes à Durban (Afrique du Sud) », *Espaces et sociétés*, 1, 148-149, pp. 129-144.
- COHEN M.-L., 1969. « Agnatic kinship in South Taiwan », *Ethnology*, 8(2), pp. 167-182.
- DEBARY O. et ROUSTAND M., 2012. *Voyage au musée du quai Branly. Une anthropologie de la visite du Plateau des collections*. Paris, La Documentation française.
- DESCOLA P., 2004. « Les deux natures de Lévi-Strauss », in M. Izard (dir.). *Claude Lévi-Strauss*. Paris, Editions de l'Herne.
- DESVEAUX E., 2001. *Quadratura americana, essai d'anthropologie Lévi-straussienne*. Genève, Georg.
- FAVRET-SAADA J., 1997. *Les mots, la mort, les sorts*. Paris, Gallimard.
- FINE A. (dir.), 1998. *Adoptions. Ethnologie des parentés choisies*. Paris, MSH.
- HERITIER F., 1981. *L'exercice de la parenté*. Paris, Le Seuil/Gallimard/EHESS.
- de L'ESTOILE B., 2007. *Le goût des autres. De l'exposition coloniale aux arts premiers*. Paris, Flammarion.
- LEVI-STRAUSS C., 1949. *Les structures élémentaires de la parenté*. Paris, PUF.
- LEVI-STRAUSS C., 1964-1971. *Mythologiques, tomes I à IV*. Paris, Plon.
- LALLEMENT E., 2010. *La ville marchande. Enquête à Barbès*. Paris, Téraèdre.
- de LA PRADELLE M., 2000. « La ville des anthropologues », in Paquot T., S.

Body-Gendrot et M. Lussault (dir.). *La ville et l'urbain. L'état des savoirs*. Paris, La Découverte, pp. 45-51.

MERMIER F. (avec M. Peraldi), 2010. *Mondes et places de marché en Méditerranée. Formes sociales et spatiales de l'échange*. Paris, Karthela/CJB/IFPO.

MILLIOT V., 1997. « Ethnographie d'une mauvaise vague. Une question de regard », in J. Métral. *Les aléas du lien social. Constructions identitaires et culturelles dans la ville*. Paris, Ministère de la Culture et de la Communication.

MONJARET A. (dir.), 2012. *Ethnologie française. Le Paris des ethnologues, des lieux, des hommes*, 3.

PETONNET C., 1979. *On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues*. Paris, Galilée.

PORQUERES E., 2009. *Défis contemporains de la parenté*. Paris, EHESS.

RAULIN A., 1997. *Manhattan ou la mémoire insulaire*. Paris, Mémoires de l'Institut d'Ethnologie, Muséum National d'Histoire naturelle.

de SAINT PIERRE C., 2002. *La fabrication plurielle de la ville : décideurs et citadins à Cergy-Pontoise (1990-2000)*. Paris, Editions Créaphis.

SEGALEN M., 2013. « L'impossible musée des cultures de la France », in C. Mazé, F. Polard et C. Ventura (dir.). *Les musées d'ethnologie. Culture, politique et changement institutionnel*. Paris, CTHS, pp. 155-175.

TREMONT A.-C., 2010. *Chinois en Polynésie française. Migration, métissage, diaspora*. Nanterre, Editions de la Société d'ethnologie.

ZHENG Z., 2001. *Family lineage organization Organisation and Social Change in Ming and Qing Fujian*. Honolulu, University of Hawaii Press.

ZONABEND F., 1980. *La mémoire longue, temps et histoire au village*. Paris, PUF.